

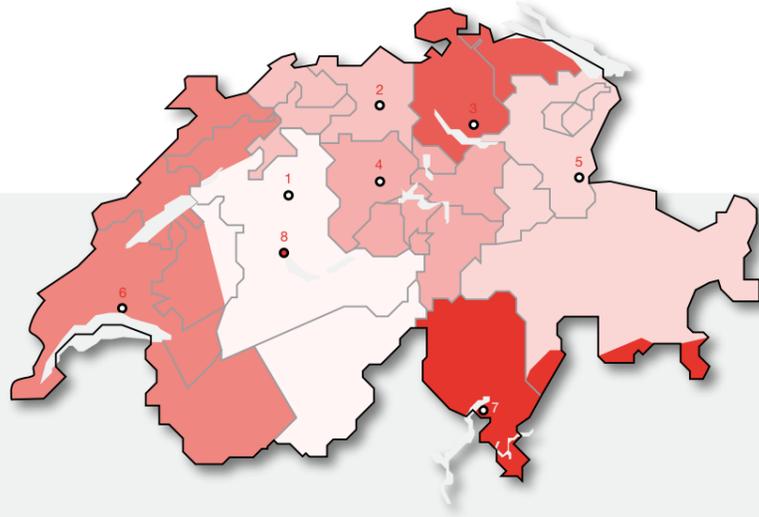
SERVICE CIVIL 2006



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie DFE

NOUS SOMMES A VOTRE DISPOSITION



Collaborateurs et collaboratrices 2006 du service civil en Romandie et au Tessin:

Centre régional Lausanne

Aeschlimann Florian, départ 31/12/06; Baldisserotto Stephanie, départ 30/04/06; Candaux Johann, entré 01/01/06; Chabrier Raymonde; Corminboeuf Marie-Claire; Duvoisin Jean-Jaques; In-Albon Frédéric; Kilner Flora; départ 30/04/06; Pfund Sandrine; Piselli Giuliana; Stempfeli Atika; Tschupp Nathalie, entré 15/05/06, départ 07/07/06; Vicquéry Nicolas.

Centro regionale Riviera

Beltrametti Oskar; Lanzi Fabrizio; Wanner Annika, entré 01/09/06, départ 31/12/06.

6 VD, GE, NE, JU, FR (français),
BE (français), VS (français)
Centre régional Lausanne
Service civil
Route Aloys-Fauquez 28, CP 60
1000 Lausanne 8, Téléphone 021 643 75 30
lausanne@zivi.admin.ch

7 TI, GR
Centro regionale Riviera
Servizio civile
Centro Parini, Via Cantonale, 6802 Riviera
Telefono 091 930 67 50, riviera@zivi.admin.ch

SOMMAIRE

- 2 Collaborateurs et collaboratrices 2006
- 5 Avant-propos
- 6 En faveur de l'environnement
- 7 Aide financière
- 9 Auprès des filets les plus hauts d'Europe
- 10 On demande: expérience pratique
- 11 Et encore...
- 14 Les chiffres du service civil

Organe d'exécution du service civil ZIVI
Departement fédéral de l'économie DFE
Rédaction: Ursina Jakob
Traduction: Alain Barbier
Création: KSK Kommunikation, Bern

© Organe d'exécution du service civil
Juin 2007



AVANT-PROPOS

Selon la loi le service civil doit fournir un travail d'intérêt public et remplir des tâches importantes de la communauté là où les ressources sont insuffisantes. En plus l'affectation de service civil ne doit pas compromettre des emplois existants. Bref, l'exécution du service civil est tributaire de niches.

C'est une de ces niches qui constitue le thème du rapport de gestion de cette année, à savoir la protection de la nature et de l'environnement ainsi que l'entretien du paysage. En 1996 déjà, nous avons défini le domaine de l'environnement comme un thème prioritaire. En effet, les bases naturelles de notre vie sont exposées à de nombreuses menaces. Dans le domaine de l'environnement, seules quelques institutions puissantes peuvent entrer en matière pour la protection des bases biologiques; on manque de ressources financières et en personnel, et les prestations nécessaires sont souvent trop peu rétribuées sur le plan de l'économie de marché. Par conséquent, les conditions-cadres susmentionnées s'appliquant aux affectations de service civil sont clairement respectées. Par ailleurs, les personnes astreintes au service civil – les civilistes – prennent la vie et ses fondements très à cœur. Il est donc aisé de les gagner à une cause qui vise à atteindre des résultats durables pour les générations futures, à telle enseigne que leur engagement les prédestine à ce domaine.

C'est ainsi que, depuis des années, des civilistes accomplissent des affectations concernant les soins aux biotopes et aux forêts, la renaturation et la reconstitution d'éléments paysagers culturels (par exemple les murs secs). Nombre de ces affectations au profit de l'environnement sont des affectations en groupe. A part celles qui ont pour but de réparer les dégâts liés à des catastrophes naturelles, ces affectations en groupe n'existent que dans le domaine de l'environnement. Relever des défis en commun avec d'autres motive les civilistes à accomplir de véritables performances. Etant donné que les affectations en groupe engendrent des frais spéciaux pour l'organisation, l'infrastructure et la direction professionnelle des travaux in situ, nous soutenons financièrement les établissements d'affectation lorsque ces frais ne peuvent pas être couverts d'une autre manière.

La demande des civilistes pour des affectations dans le domaine de l'environnement est bien plus importante que l'offre de places d'affectation. Nous nous efforçons dès lors de développer ce domaine de l'environnement. D'une part, nous souhaitons développer d'autres champs d'activité concernant des domaines où les demandes de subventions supplémentaires adressées aux pouvoirs publics ne pouvaient pas être couvertes dans la mesure voulue. Nous souhaitons donc engager là des civilistes pour l'édification et l'exploitation de nouveaux parcs naturels ainsi que pour des travaux de prévention des dégâts liés à de futures intempéries. Notre offre s'intitule «de la main-d'œuvre en lieu et place de subventions» et nous attendons avec une certaine impatience de voir si les milieux concernés discernent qu'avec des fonds minimes, les affectations de service civil offrent des avantages significatifs. D'autre part, nous élaborerons une offre de formation dans le domaine de l'environnement, de manière à ce que tant des aptitudes spécifiques aux affectations qu'un savoir durable concernant les attitudes à adopter vis-à-vis de l'environnement puissent être acquis, et dont nous espérons que les effets dureront toute une vie. Nous savons pertinemment qu'il ne nous est possible d'affecter à la prévention des dégâts – notamment dans le domaine des travaux forestiers – que des civilistes bien formés.

En 2006, nous avons pris des options importantes pour l'avenir du service civil: le Conseil national et le Conseil des Etats ont mandaté le Conseil fédéral pour réformer la procédure d'admission au service civil. Le Conseil fédéral a décidé de dissoudre la Commission de reconnaissance pour la fin de l'année 2007. Et nous avons aussi pu mettre en service le premier module de notre application d'exécution ZIVI+ qui figurera au sein de «e-government»; une fois que les maladies de jeunesse auront été guéries, il facilitera grandement aux civilistes leur recherche des possibilités d'affectations.

Au cours de l'année passée sous revue, de larges milieux nous ont accordé leur confiance, se sont engagés pour nous et pour le service civil et nous ont encouragés à exécuter et à continuer à développer le service civil dans l'intérêt de tous. C'est donc à vous tous que j'exprime mes remerciements les plus chaleureux pour votre intérêt et votre engagement. Nous nous réjouissons de pouvoir relever avec vous les défis qui nous attendent l'année prochaine.

Samuel Werenfels, dr. en droit, chef du service civil

EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Willy Loretan, Chef du centre régional de Aarau > Après les pluies torrentielles du mois d'août 2005, de nombreuses régions de notre pays furent sérieusement inondées, ce qui engendra des dégâts considérables. La région d'Unterwindisch, le château d'eau de la Suisse, où se rejoignent l'Aar, la Reuss et la Limmat fut aussi localement massivement inondée. Si, dans de telles situations, beaucoup sont heureux de ne pas faire partie des victimes directement touchées par les intempéries, le personnel du Centre régional de Windisch a fait l'expérience de ce que signifie être soumis aux caprices de la météo: en quelques minutes, le sous-sol de notre propre bâtiment fut envahi par les eaux et dut être évacué. Finalement, cette inondation s'est traduite par le déplacement du Centre régional en ville d'Aarau.

De tels événements et de telles expériences nous mettent face non seulement aux répercussions que peuvent avoir les sautes d'humeur de la nature, mais aussi à l'influence que l'environnement peut avoir à long terme sur notre propre vie. «Quiconque accomplit un service civil fournit un travail d'intérêt public», affirme la loi fédérale sur le service civil. Depuis l'introduction du service civil il y a maintenant plus de dix ans, les civilistes collaborent donc logiquement à des travaux de protection de l'environnement et de la nature. Il en a été de même pour l'année passée sous revue, puisque près de 47'000 jours de service civil ont été accomplis dans ce champ d'activité.

Depuis 2004, l'Organe d'exécution du service civil a défini le champ d'activité «Protection de l'environnement et de la nature» comme programme prioritaire. Cela signifie qu'il constitue l'un des domaines où les ressources ne suffisent pas ou font défaut pour accomplir des tâches importantes en faveur de la communauté. Les intentions sur lesquelles se fonde cet engagement sont claires: la pression subie par la nature et le paysage doit être neutralisée à travers la collaboration des personnes astreintes au service civil (civilistes).

Dans la région du nord-ouest de la Suisse également, les civilistes ont effectué des affectations de service civil en faveur de l'environnement et de la protection de la nature, que ce soit directement sur le terrain ou dans le domaine plutôt pédagogique et administratif. Par exemple auprès de Pro Specie Rara à Aarau, une institution destinée à la sauvegarde de plantes utilitaires devenues rares ainsi que de races d'animaux de rapport. Il y a d'autres exemples encore, notamment, le Centre écologique de Langenbruck, un centre de compétences pour l'utilisation de ressources durables, ainsi que le Jardin botanique de l'Université de Bâle.

«Depuis plus de dix ans, les civilistes fournissent des contributions indispensables – des travaux, dehors, dans la nature, qui sinon resteraient en plan», déclare Christoph Flory, chargé de la protection de la zone de Pro Natura Argovie et responsable des civilistes affectés à cette mission. Au mois de mars 2007, par exemple, il occupait quatre civilistes chargés de travaux forestiers de déblaiement dans la vallée de Schenkenberg. Toute la partie de la forêt située au-dessous de la célèbre ruine est donc entretenue soigneusement, afin que la faune et la flore, bien moins présentes qu'ailleurs, puissent avoir à nouveau droit de cité. «Le bout de la couronne des arbres devra être élagué de sorte que les plantes plus faibles puissent à nouveau prospérer sur le sol de la forêt», explique Christoph Flory. Pour les civilistes en service, cela signifie un dur labeur dans des terrains impraticables. D'entente avec Monsieur Flory, l'un des civilistes, formé aux travaux à la tronçonneuse, coupe de petits arbres. Les autres les débitent ensuite et en utilisent une partie comme protection contre les chutes de pierres dans le ravin. Puis, ils font plusieurs petits feux pour brûler le petit bois. Ce qui n'a l'air de rien lorsqu'on est tout proche prend soudain une dimension impressionnante depuis l'autre versant. De fait, ce n'est que d'en face que le profane voit ce qui a déjà été entretenu et peut comparer la qualité de la forêt avec les sections qui n'ont pas encore passé entre les mains des civilistes.

Nous avons toujours, au Centre régional d'Aarau obtenu – et pas seulement pour cette affectation – des feedbacks positifs lors des entretiens personnels auprès de Pro Natura en ce qui concerne les affectations dans le domaine de l'environnement et de la protection de la nature. Les quatre civilistes affectés au Schenkenberg, eux aussi, relatent avec enthousiasme leur travail pénible mais gratifiant en forêt.

Gaby Werner de la fondation «Öko-Job» à Gelterkinden (BL) confirme, elle aussi, que le service civil est concrètement utile à la protection de l'environnement. Dans son établissement d'affectation, elle n'occupe pas les civilistes qu'aux divers travaux directs d'entretien de la nature. Chez elle, le civiliste remplit aussi une tâche d'intermédiaire entre le chef de groupe et le participant au programme d'occupation de l'assurance-chômage, ainsi notamment dans les travaux d'entretien des lisières ou des haies dans le canton de Bâle. «De fait, notre civiliste a chaque fois une double charge – d'une part, il exécute une activité physique difficile, d'autre part, il assume la direction du groupe qui lui a été confié et qui doit fournir les résultats escomptés», nous explique Gaby Werner. En tant que supérieur hiérarchique direct, le chef de groupe Peter Bühlmann doit pouvoir travailler avec le civiliste sur une base de confiance. L'étroite collaboration exige une disposition élevée à prendre des responsabilités mais, en revanche, cette affectation offre aussi au civiliste une précieuse occasion d'apprendre – tant sur le travail que sur soi-même – en fréquentant les personnes les plus diverses.

Etant donné qu'au nord-ouest de la Suisse aussi, en dépit du programme prioritaire ad hoc, les établissements d'affectation œuvrant dans le domaine de la protection de l'environnement et de la nature continuent à constituer une minorité dans l'offre globale des postes d'affectations, le Centre régional d'Aarau est donc, lui aussi, tributaire de partenaires fiables dans ce champ d'activité. Comme les civilistes doivent impérativement effectuer une affectation longue au sein du programme prioritaire, ce champ d'activité devient également attrayant.

Ainsi que nous avons pu le constater grâce à notre contact régulier avec des civilistes, les demandes d'affectation dans le domaine de l'environnement sont en augmentation. Il est vrai toutefois – et c'est un facteur dont il faut tenir compte – que la plupart des établissements d'affectation ne peuvent employer n'importe quel civiliste pour de telles affectations. Il est souvent nécessaire d'avoir des connaissances préalables spécifiques pour pouvoir effectuer de telles affectations. En raison de l'absence de cours de perfectionnement professionnel réguliers, comme on en propose déjà, par exemple dans le domaine des soins, la charge principale de l'initiation à ces travaux est encore du ressort des établissements d'affectation. D'un autre côté, les établissements d'affectation qui s'engagent dans le domaine de l'environnement fournissent un précieux travail précisément sur notre plateau à forte densité de population, travail qui, sans le soutien des civilistes, ne pourrait être accompli ou seulement à très petite échelle.

Voilà donc pourquoi je suis certain que grâce aux affectations des civilistes, la forêt tout autour de Gelterkinden sera déblayée, que la colline au-dessous de la ruine du Schenkenberg retournera au taillis où les plantes plus rares et plus fragiles retrouveront leur espace vital. Enfin, je suis certain que d'autres contributions encore seront fournies en faveur de la prévention à long terme des dégâts causés par l'environnement.

Aide financière

La Confédération peut exceptionnellement soutenir financièrement des projets qui servent la protection de l'environnement et de la nature ou l'entretien du paysage (LSC art. 47) et qui sont mis en œuvre par des établissements d'affectation.

Les établissements d'affectation peuvent requérir une aide financière lorsqu'ils prévoient des travaux pratiques à faire exécuter par des civilistes dans le domaine de la protection de l'environnement, parce qu'ils n'ont pas les moyens de le faire eux-mêmes et que cette réalisation intéresse particulièrement l'Organe d'exécution. Toute demande de financement doit comporter un descriptif complet du projet, un budget ainsi qu'un plan de financement; l'établissement en question devra en outre fournir la preuve qu'en dépit des mesures envisagées pour réduire les frais, le financement de cette opération ne pourra pas être assuré.

La Confédération n'octroie une aide financière que dans l'ampleur où les coûts du projet sont générés par la main-d'œuvre de civilistes. Les coûts du projet qui ont été occasionnés avant le dépôt de la demande ne sont pas imputables dans les frais.

L'établissement d'affectation est tenu d'établir régulièrement un rapport sur le suivi du projet.

En 2006, 16'921 jours de service civil ont été accomplis, notamment pour construire des murs secs, débroussailler des prairies sèches, entretenir des sentiers pédestres, lutter contre l'implantation du solidago ou entretenir des haies.

En 2006, l'aide financière octroyée par la Confédération s'est élevée au total à CHF 1'193'980.

Voici les établissements d'affectation soutenus en 2006:

Stiftung Umwelt Schweiz SUS
Stiftung Wirtschaft und Ökologie SWO
Stiftung Grünwerk
Pro Natura TG et AG
Naturforschungspark Schwägalp-Säntis
Ökomobil
Revita (Revitalisation de petites centrales hydro-électriques)
Verein Mensch und Umwelt mum

AUPRES DES FILETS LES PLUS HAUTS D'EUROPE



Laurent Vallotton > Depuis 40 ans, des observations animalières sont effectuées au col de Jaman sur Montreux dans les Préalpes vaudoises. Les données sur la migration des oiseaux et des chauves souris à cet endroit – à l'altitude de 1'512 m – ont été l'élément déterminant qui a conduit à l'organisation de camps d'études dès 1991.

Une infrastructure de capture a été mise en place cette année-là, remplacée par du matériel plus performant en 1994 et complétée en 1997. L'installation est aujourd'hui constituée d'une série de hauts filets de 9m20 sur une surface de 1300 m²; une petite cabane de jardin, où s'effectue le baguage, est installée chaque année sur le col à proximité des filets. En 1996, le «Groupe d'études faunistiques de Jaman» (GEFJ) a été créé, dans le but d'assurer l'organisation et le suivi des recherches. Les participants aux camps sont logés dans la cabane du Ski-club «Libéria» toute proche. Le camp se déroule non-stop du 1er août jusqu'aux environs du 20 octobre; les filets sont ouverts jour et nuit sept jours sur sept et doivent être contrôlés toutes les demi heures, surtout la nuit.

A ce jour, plus de 110'000 oiseaux, et environ 2'500 chauves-souris ont été capturés et bagués au col de Jaman. Beaucoup ont été retrouvés ailleurs en Suisse et en Europe, permettant d'étudier et de mieux comprendre les mécanismes de la migration automnale à travers les Alpes.

Chaque année, des collaborateurs sont recherchés pour effectuer le baguage (ce travail nécessite un permis spécial délivré par la Station ornithologique suisse) et pour aider à contrôler les filets, participer aux travaux pendant le baguage et s'occuper d'autres tâches moins spécifiques mais très importantes (préparation des repas, entretien des installations, aide lors de l'accueil des classes d'école). L'effectif sur le col est variable, mais il est au minimum constitué de deux bagueurs et d'au moins deux aides formés; lors des vacances et certains week-ends, le nombre de collaborateurs peut monter jusqu'à 10 ou 15. C'est en octobre que l'aide est la plus précieuse, le nombre d'oiseaux capturés étant le plus élevé à cette période (jusqu'à 1300 oiseaux par jour!).

A partir de 2000, le baguage au col de Jaman a fait partie des activités proposées dans le cadre du Service civil. Pas moins de 16 civilistes ont participé aux camps de Jaman entre 2000 et 2006, effectuant en général leur service sur une durée d'environ 80 jours. Six d'entre eux étaient des ornithologues possédant un permis pour baguer les oiseaux, les autres étant de jeunes gens de tous horizons n'ayant aucune connaissance naturaliste particulière. On peut considérer qu'après une à deux semaines, une personne novice devient une aide efficace pour sortir les oiseaux des filets. Pour des raisons de logistique, la présence de personnes responsables pendant toute la durée du camp est nécessaire. C'est notamment pour assurer cette présence que les civilistes se sont souvent avérés indispensables au bon déroulement du camp. Rappelons ici que l'organisation des camps est entièrement privée et dépend chaque année de dons issus de privés et de diverses fondations.

Le travail à fournir pendant les camps peut s'avérer relativement pénible, étant donné qu'il s'effectue en plein air et avec des horaires souvent irréguliers. Les nuits d'octobre peuvent être très fraîches et les orages sont fréquents à cette altitude! Il n'en demeure pas moins que ces camps permettent un contact direct privilégié avec la nature et sa diversité. Le suivi, au fil de la saison, des différentes espèces d'oiseaux qui traversent de nuit le continent, l'observation des animaux nocturnes, tels que les chouettes, les hiboux et les chauves-souris, la rencontre étonnante et inattendue avec les mouches et les papillons qui transitent par millions en octobre, le tout dans un panorama grandiose, font que l'expérience d'une saison complète à Jaman est resté pour tous les civilistes un souvenir inoubliable.

Laurent Vallotton,
biologiste, adjoint scientifique au Muséum d'histoire naturelle de la ville de Genève; caissier du Groupe d'études faunistiques de Jaman GEFJ et responsable de l'intendance au col de Jaman; bagueur depuis 1994.

1 > Les captures d'oiseaux rares font la joie des bagueurs et des photographes. Il s'agissait ici de la première capture d'un Tarier pâtre au col de Jaman. Photo: Lionel Maumary

2 > Les oreillards sont les chauves-souris les plus communes à Jaman. Ils doivent leur nom à leurs grandes oreilles. Ces petites mammifères d'à peine 7 grammes peuvent vivre plus de 30 ans. Photo: A.Bassin

ON DEMANDE: EXPERIENCE PRATIQUE

Daniel Keiser, civiliste > Mon affectation de service civil au sein du parc de recherches en sciences naturelles Schwägalp/Säntis fut ma dernière mission au cours d'une série de jours de service dans les Alpes et chez un vigneron. J'ai toujours choisi tout à fait consciemment ces défis, car en tant qu'enseignant en primaire, j'ai rarement l'occasion, dans ma vie professionnelle, de me dépenser à fond physiquement. Par ailleurs, j'aime aussi beaucoup recevoir un enseignement dans des disciplines que je ne connais pas et découvrir d'autres univers professionnels. En outre, ces affectations de service civil ont été pour moi des parenthèses m'apportant de l'inspiration et une nouvelle énergie pour ma vie professionnelle de tous les jours.

Cela a aussi été le cas pour le parc de recherches en sciences naturelles Schwägalp/Säntis. Bien que je n'y aie passé qu'un mois, j'ai eu un merveilleux aperçu de cet environnement et certainement aussi un peu des divers caractères des Appenzellois. Comme je suis originaire de St-Gall, je connaissais évidemment le Säntis et ses environs grâce à mes expériences de randonnée et de cyclisme. Pourtant, j'apprends à voir la Schwägalp avec d'autres yeux.

Par exemple, le silence incroyable de la montagne lorsque tous les touristes ont disparu et qu'on ressent surtout dans la modeste, mais chaleureuse petite pension tenue par deux dames d'un certain âge (toutes deux ont plus de 70 ans) où les civilistes, dont moi, étions logés.

Les repas figurent parmi les moments les plus marquants de mon affectation. L'abondant buffet du petit déjeuner évoquait les vacances. Mais juste avant que nous puissions nous laisser aller à la rêverie, notre contremaître Albert Mazenauer nous appelait au travail. Alors en route... selon la météo et les exigences de l'organisation responsable et en fonction des autres programmes.

Le projet du parc de recherches en sciences naturelles Schwägalp / Säntis est soutenu par une multitude d'organismes responsables dont les corporations alpestres, les cantons et communes riverains, la station ornithologique suisse et l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL). L'objectif est de créer une offre attrayante aussi bien pour le tourisme que pour la recherche tout en ménageant les ressources de la nature et du paysage.

Dans les premiers jours de mon affectation, cela signifiait surtout manier la pioche et la pelle. Il s'agissait de répandre des cailloux et du gravier sur les nouveaux sentiers avant le passage du rouleau compresseur. C'est dire que nous n'avions que de courtes pauses, le temps que Bruno, notre conducteur de pelle mécanique, amène le

chargement suivant. Albert, quant à lui, était un chef sévère mais attachant. Même à près de 70 ans, il avait une force physique bien supérieure à celle des trentenaires ronds de cuir et des musiciens professionnels dont nous étions. Un petit phénomène plein d'humour auquel il fallait d'abord s'habituer. Nous avons appris tout le répertoire des jurons appenzellois.

Après les grosses chutes de pluie, il fallait constamment retransporter le gravier qui s'était égaré dans les prés. D'autres fois, il s'agissait de tailler des arbres et des taillis dans les hauts marais mystérieux, puis de ramener et débiter le bois. Cette mesure permettra d'éviter qu'un jour toute la région soit envahie par la forêt et qu'il n'y ait plus d'espace pour la flore et la faune locales. Ce travail nous a aussi amenés pour des missions d'un jour dans d'autres marais d'altitude de ce paysage qui s'étend jusqu'au Toggenburg.

Parmi les autres travaux que nous avions à accomplir figuraient le transport de pierres, le déblayage de corps étrangers dans la forêt, la pose de clôtures avant le début de l'hiver et le soutien au travail des agriculteurs des environs. Quelques mois avant mon affectation, des civilistes avaient érigé un magnifique foyer pour faire des feux. Nul doute que je l'utiliserai un jour lors d'une course d'école avec ma classe.

Lorsque la météo était trop mauvaise pour permettre travailler en plein air, il y avait de temps à autre des travaux à effectuer pour le téléphérique du Säntis. C'est ainsi que j'eus l'occasion un jour, avec un employé du téléphérique, de préparer une ancienne cabine pour le cortège de l'OLMA. J'ai eu un immense plaisir à accomplir tout cela et je me suis enrichi de nombreuses expériences.

Les civilistes ont été très bien intégrés dans la société du téléphérique du Säntis. On nous invita à la soirée grillades de l'entreprise et nous avons eu droit à une carte d'accès gratuit au téléphérique pour toute la durée

de notre affectation. Ainsi, ceux qui avaient encore assez d'énergie le soir, le matin ou en fin de semaine pouvaient monter au Säntis.

Pour moi, cette affectation de service civil fut une réussite à bien des égards. D'abord, elle me donna l'occasion de découvrir le parc d'aventures naturelles, d'y travailler et de contribuer à le maintenir en bon état. Ensuite, je fis la connaissance de gens que j'apprécie énormément. Et enfin, j'ai pu avoir des activités physiques en pleine nature et rester en pleine forme. Si cette affectation a été un enrichissement pour moi, les chefs d'affectations souhaitent aussi des civilistes ayant une expérience professionnelle pratique et physique.

ET ENCORE...

Le service civil fête les dix ans d'existence de la loi fédérale sur le service civil

En octobre 1996, la loi fédérale sur le service civil entré en vigueur. Depuis, 17'000 jeunes hommes ont déposé une demande d'admission au service civil et ont accompli globalement 2.2 millions de jours de service. Pour fêter cet événement, faire une rétrospective et avoir un aperçu de l'avenir, le service civil a invité les milieux intéressés à une Journée au Stade de Suisse, à Berne, le 10 novembre 2006.

Dans son allocution à l'occasion de cette fête, la conseillère fédérale Doris Leuthard a appelé le service civil une «école pour la vie» et a déclaré qu'il avait pour effet une situation win-win: en effet, d'une part, les civilistes pouvaient acquérir de nouvelles compétences qui ne profitaient pas qu'à eux mais aussi à leur employeur et, d'autre part, grâce à la main-d'œuvre des civilistes, les établissements d'affectation peuvent fournir des prestations qu'ils ne pourraient autrement pas financer.

L'ancien conseil national Helmut Hubacher a évoqué l'histoire du service civil, semée d'embûches jusqu'à sa réalisation.

Enfin, une table ronde à laquelle participèrent d'éminentes personnalités sous l'égide du pétulant animateur Roger de Weck a permis de débattre des problèmes et des perspectives du service civil de demain.



Photo > Uwe Schädlein

Commission d'admission: nouvelle présidente

A fin 2005, le conseiller fédéral Joseph Deiss a nommé Madame Monika Bürge-Leu en tant que présidente de la Commission d'admission au service civil. Elle a ainsi pris la succession d'Anton Keller, ancien conseiller national, au 1er janvier 2006.

Madame Bürge-Leu est avocate et médiatrice. Agée de 47 ans, elle fait partie de la Commission d'admission depuis ses débuts en 1996. Elle a été juge de district et membre du Conseil constitutionnel de Fribourg. Aujourd'hui, elle est médiatrice à la Chambre cantonale fribourgeoise pénale des mineurs et elle a un cabinet d'avocat-conseils, à Fribourg. Monika Bürge-Leu est mariée et mère de deux enfants.





1, 2 > Une prairie marécageuse au bord du lac de Sempach est débroussaillée.
Photos: Reto Käsel Iten



1, 2 > Voici un projet de mur sec dans le bocage près de Trimmis (GR).
En haut, un refuge pour les insectes, oiseaux et petits rongeurs.
Photos: Daniel Bolli



LES CHIFFRES DU SERVICE CIVIL

Demandes reçues 1997 – 2006

Année	Nombre des demandes
> 1997	1'630
> 1998	1'302
> 1999	1'356
> 2000	1'621
> 2001	1'903
> 2002	2'068
> 2003	1'989
> 2004	1'805
> 2005	1'656
> 2006	1'752

Décisions 2006

> Décisions envoyées ¹	1'758
> Positives	1'441
> Négatives	94
> Total des décisions quant au fond	1'535
> Quotité de rejets des décisions quant au fond	6.1 %

¹ y inclus décisions de non-entrée en matière et de classement suite à un retrait rendues par l'Organe d'exécution et de la Commission d'admission

Coûts de l'exécution

1. Dépenses totales/coût global/recettes totales en CHF

Année	Dépenses totales brutes	Coût global brut	Recettes totales ²
> 1996	5'665'883		
> 1997	3'927'315		
> 1998	4'485'883		
> 1999	5'718'870	7'949'107	611'161
> 2000	5'822'790	7'795'615	793'330
> 2001	6'758'590	8'605'210	761'535
> 2002	8'759'613	9'883'597	1'056'472
> 2003	12'071'847	13'037'615	1'268'309
> 2004	12'330'709	13'349'324	2'183'871
> 2005	11'227'672	12'844'238	3'550'793
> 2006	11'161'705	15'142'647	3'252'087

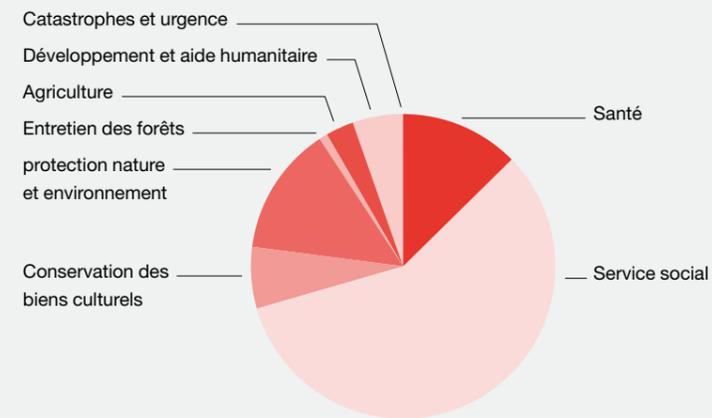
¹ Autres structures de frais jusqu'au 30.9.1996; service civil dès le 1.10.1996

² Obligation de contribuer des établissements d'affectation dès le 1.10.1998, facturé pour la première fois en 1999

2. Coûts unitaires nets

Année	Produit I	Produit II
	Décision d'admission CHF	Jour de service CHF
> 1999	2'198.14	19.19
> 2000	3'153.11	12.76
> 2001	2'767.33	13.93
> 2002	2'281.06	14.80
> 2003	2'741.71	17.24
> 2004	2'868.23	18.89
> 2005	3'048.68	12.68
> 2006	3'162.52	18.97

Jours de service effectués selon les domaines d'activité 2006



Jours de service/domaines d'activité

> Santé	42'744
> Service social	196'527
> Conservation des biens culturels	21'424
> Protection nature et environnement	46'965
> Entretien des forêts	3'137
> Agriculture	10'189
> Développement et aide humanitaire	17'633
> Catastrophes et urgence	197
> Jours de service effectués total	338'816

Jours de service environnement/tâches

> Assistance, accompagnement	338
> Activité artisanale	1'547
> Economie domestique/hôtellerie	109
> Travaux de paysagiste et de jardinages	28'684
> Collaboration au sein de l'établissement d'affectation	1'747
> Travaux pédagogiques	129
> Soins	47
> Travaux de spécialiste	4'450
> Autres travaux de soutien	1'734
> Travaux scientifiques	8'180
> Total	46'965

Double page suivante > Elagage d'arbres ayant succombés sous le poids du gel à Collonge-Bellerive. Photo: Léonel Naville Segovia

